

Bruno Mathon

De: Anne Vizioz [annevizioz@yahoo.fr]
Envoyé: mercredi 20 décembre 2017 16:43
À: plu@stmaximin38.fr
Cc: Vincent Vizioz
Objet: Demande de modifications concernant l'OAP 2 Le Chapela

Monsieur le Maire,
Madame la Commissaire,

Étant dans l'impossibilité de nous rendre aux permanences, nous vous faisons parvenir ce courrier concernant l'OAP 2 Le Chapela et notamment la parcelle B2731, - anciennement 2546.

Au bout de la voirie principale du lotissement "Les Pommiers", un droit de passage a été tout récemment créé -mentionné en orange hachuré sur le plan ci-joint - et empiète d'environ 100 m² sur le périmètre de l'OAP.

On peut penser que cet accès d'une largeur de 4,5 mètres fera office de voirie principale, pour accéder aux parcelles 2728 et 2730 qui appartiennent aujourd'hui à Nathan Vizioz ainsi qu'aux autres parcelles de terrains situées à l'arrière.

Aussi, nous souhaiterions que ce chemin soit sorti des m² classés constructibles et que cette superficie de 100m² soit reportée le long du côté Nord-Est du périmètre, afin de préserver la surface initialement prévue de l'OAP (3727m²).

Vous trouverez ci-joint un plan qui clarifie cette situation.

D'autre part, nous souhaiterions, dans la mesure de vos possibilités, une augmentation d'environ 110 m² par rapport à la surface initiale car dans le cadre de la réalisation d'un lotissement de 5 lots, il faut prévoir des stationnements -une place de 12,5m² par lot, soit 62,5 m² et un trottoir d'une longueur de 30 mètres, soit 45 m².

En espérant que vous pourrez prendre en compte notre requête, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, Madame la Commissaire, nos respectueuses salutations.

Anne et Vincent Vizioz

Ci-dessous un plan de la zone concernée

